SERNHAC

Bulletin municipal décembre 2008

A LA UNE

DES MAISONS "PRÊT À VIVRE"

PROJET BASSIN DE RÉTENTION

RÉALISATION D'UN PLATEAU SPORTIF

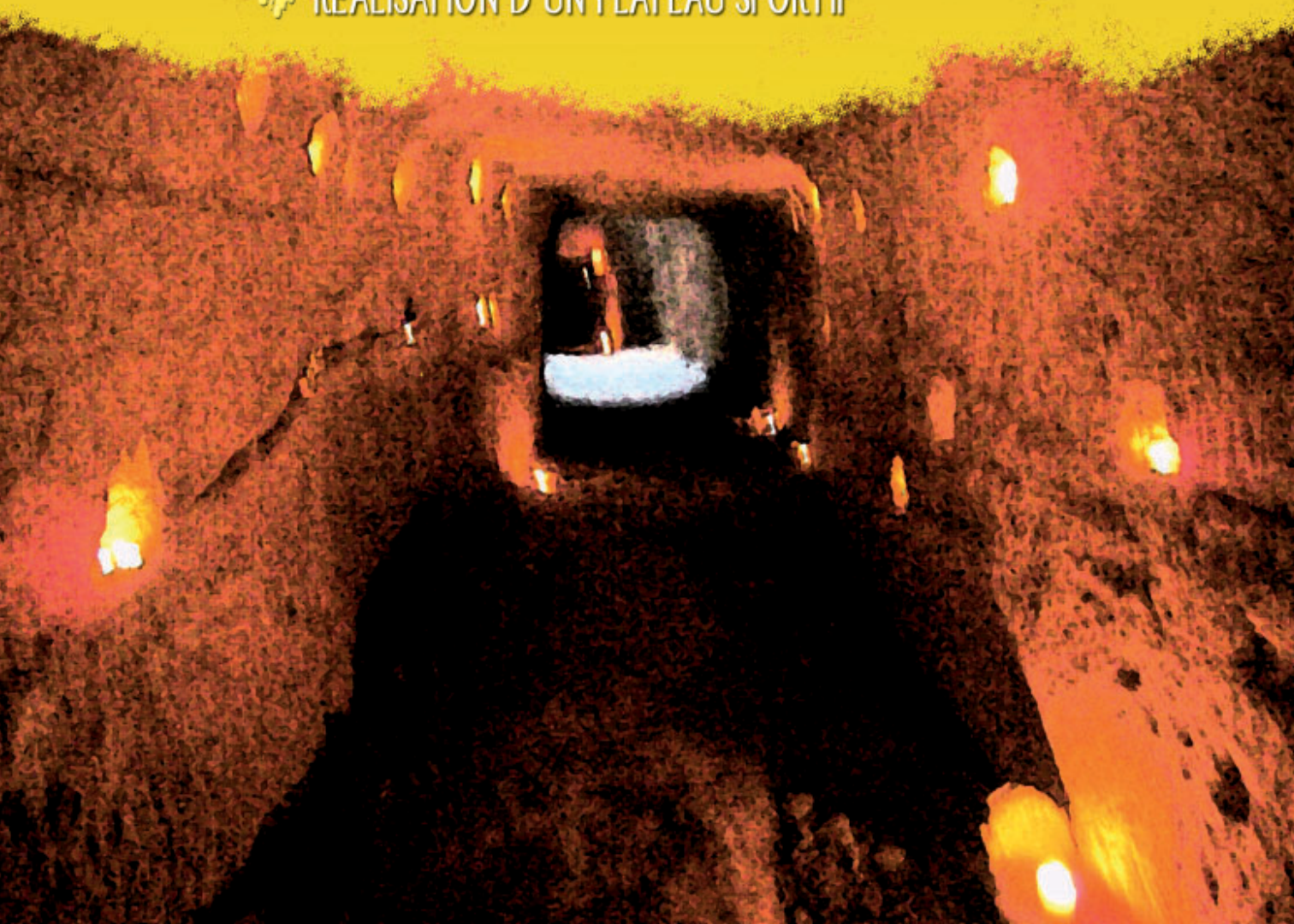

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 3

LES TRAVAUX DU CONSEIL 4 - 5

ENVIRONNEMENT 6

URBANISME 7 - 9

JEUNESSE 10

SCOLAIRES 11 - 13

ASSOCIATIONS 14 - 16

BRÈVES 17

AÎNÉS 18 - 19

ÉTAT CIVIL 20

PERMANENCES EN MAIRIE

Bureaux de la mairie ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. 04 66 37 08 25. Fax : 04 66 37 13 01
e-mail : mairie-sernhac@wanadoo.fr

MONSIEUR LE MAIRE
Tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 18h, de préférence sur rendez-vous.

Gérard Blanc
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRIE DE MEYNES

PERMANENCE DES ADJOINTS

M. Jacques REBOLLO
Adjoint aux finances
le jeudi, de 17h à 19h

Mme Michèle GUEIFFIER
Adjoint aux affaires sociales
le mercredi, de 17h à 19h

M. Philippe THOULOUZE
Adjoint aux affaires scolaires
le mardi, de 17h à 19h

M. Bernard PIALOT
Adjoint à l'urbanisme
le vendredi, de 17h à 19h

Jean-Marc Roubaud
DÉPUTÉ
VILLENEUVE LES AVIGNON
PERMANENCE EN MAIRIE D'ARAMON

Jours et heures d'ouverture de la déchetterie :

♦ Lundi, mardi, mercredi, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
♦ vendredi uniquement de 13h30 à 17h30

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES EFFECTUÉ PAR LE SIOM

♦ lundi et jeudi (conteneurs gris)
♦ mercredi tri sélectif (conteneurs bleus)
Conteneurs collectifs papiers et verre dans le village

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAUR	04 66 38 41 01
Mairie	04 66 37 08 25
Direction départementale de l'équipement	04 90 15 11 80
EDF	0 810 030 810
GDF	04 66 62 47 08
Docteur Bourset :	
Cabinet	04 66 37 07 10
Cabinet kinésithérapie	04 66 57 52 59
Armelle	06 03 53 98 07
Renald	06 16 60 21 12
Infirmières :	
Karine Allier Sabatier	04 66 62 09 76
Sandrine Bruno	04 66 59 02 96
École élémentaire	04 66 37 01 16
École maternelle	04 66 37 28 05
Assistant social	
M. Trooster	04 90 25 46 68
SIOM	04 66 75 61 44
Taxi Sernhac	04 66 37 12 18
STDG	04 66 29 27 29

Encombrants
le 1er lundi du mois (s'inscrire en mairie)
le 2e lundi du mois ramassage des gros cartons

Avis à la population
Dans le cadre d'une communication plus efficace ou d'urgence nous vous invitons à transmettre à la mairie votre adresse mail.

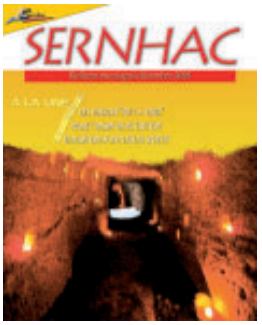

Journal municipal de la commune de Sernhac (30)
Directeur de la publication
Michel Paulin
Responsable de la rédaction
Jacques Rebollo
Conception AB OVO, 06 18 09 08 63

Le Sernhac DE DEMAIN



Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, cher Sernhacois,

L'année 2008, se termine, mon équipe et moi-même, préparons l'année 2009 qui sera déterminante pour le devenir de la commune dans le futur.

En effet, la construction du groupe scolaire, l'adhésion souhaitée à la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, l'amélioration de la sécurité, le lancement du Plan Local d'Urbanisme en remplacement du POS actuel, pour les principaux programmes, vont modeler profondément la commune.

«La construction du groupe scolaire, l'adhésion souhaitée à la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, l'amélioration de la sécurité, le lancement du Plan Local d'Urbanisme en remplacement du POS actuel, pour les principaux programmes, vont modeler profondément la commune.»

Je profite de cette occasion pour vous exprimer ma déception et ma colère concernant le comportement de certains administrés en ce qui concerne les ordures ménagères et les déjections canines.

La municipalité a fait de gros efforts pour que nous ayons un village propre en réhabilitant toutes les rues et places, en installant des caches conteners et des distributeurs de sacs, en créant un espace nature au vallon, etc.

Malgré cela, à cause de l'incivilité de certains, les déjections canines, les décharges dans la nature et les poubelles situées sous les arches du cimetière sont les points noirs de la commune.

J'en appelle à la citoyenneté de chacun pour nous aider à parfaire la propreté de ces lieux et d'être fier de notre territoire.

Je compte sur vous !

Sernhacoise, Sernhacois, je vous souhaite, une bonne et heureuse année, pleine de joie et de prospérité et de fraternité.

Votre dévoué,

Michel PAULIN
Le Maire

Le conseil municipal émet des voeux sur tous les sujets d'intérêt local

Les comptes rendus du conseil municipal DE SERNHAC

Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Le conseil du 27 juin 2008

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à la réussite à l'examen de rédacteur territorial, et à l'avis de la CAP en date du 17 juin 2008, il y aurait lieu de créer un emploi de Rédacteur et de supprimer un emploi d'Adjoint Administratif Principal à temps complet.
Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.
Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

◗ Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, **de créer à compter du 1er juillet 2008 un emploi de rédacteur à temps complet** dont la durée hebdomadaire de service sera de 35 heures.

◗ Décide à l'unanimité, **de créer un emploi supplémentaire d'auxiliaire technique** pour remplacement de congé annuel.

Dit que le tableau des effectifs de la filière du personnel communal sera à compter du 1er juillet 2008 :

⇨ garde champêtre : 2,
Jean-Louis Berne est en disponibilité.
⇨ auxiliaire technique : 2
⇨ rédacteur : 1
⇨ adjoint administratif : 2
⇨ adjoint technique : 7
⇨ ATSEM : 1

SUBVENTION CLASSE DÉCOUVERTE

Suite à la lecture du compte rendu de la semaine du séjour découverte à Paris des enfants de l'école. le conseil municipal, décide d'attribuer :

◗ **Une subvention de 400€ à l'Association Sportive des écoles** pour financer ce séjour.

ADHÉSION A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « NÎMES MÉTROPOLE »

Après de multiples débats sur l'intercommunalité, M. le maire propose à l'assemblée d'examiner le rattachement de la commune à communauté d'agglomération « Nîmes Métropole » conformément à l'article L 5214-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, considérant :

⇨ La continuité du territoire entre les collectivités qui formerait un ensemble homogène.
⇨ Le travail de concertation entre les 2 entités.
⇨ L'harmonisation de la collecte ménagère et la continuité du travail en commun car déjà la commune de Sernhac avec 7 communes de l'agglomération « Nîmes Métropole » font partie du même syndicat intercommunal (SIOM garrigues-vistrenque)
⇨ Le flux de notre population en direction de l'agglomération nîmoise
⇨ La situation géographique, qui situe la commune dans le même bassin de vie, d'emploi et d'habitat ; ce qui aura pour effet de renforcer les conditions d'utilisation de l'espace et de développement des transports.
⇨ Les compétences de la communauté d'agglomération en parfaite harmonie avec les projets communaux
⇨ La vision de l'évolution de notre territoire à travers « Nîmes Métropole ».

⇨ Le dynamisme économique et la politique d'accueil des entreprises de la Communauté d'agglomération.

◗ **le conseil décide de solliciter M. le préfet, pour le retrait de Sernhac de la Communauté de Communes du Pont du Gard.**

◗ **de solliciter M. le préfet, pour son adhésion à la Communauté d'Agglomérations de « Nîmes Métropole »**

.

MARCHE PUBLIC PLATEAU SPORTIF

Suite à la consultation effectuée en vue de la construction d'un plateau sportif et à la lecture du compte rendu de la commission d'appel d'offres :

◗ **le conseil municipal, décide à l'unanimité de retenir l'offre de la société TOTEM pour un montant de : 34 971,04€ TTC**

Le conseil du 10 juillet 2008

ACQUISITIONS FONCIÈRES CANONGE (place de l'Église)

Le conseil municipal se porte acquéreur de la parcelle section D N° 146 d'une contenance de 71 m2, appartenant à Mme Sermand Jacqueline épouse Canonge pour un montant de 89 000€.

Cette acquisition s'intègre dans la mise en valeur du village, et notamment de la porte sarrasine ainsi que la réhabilitation du parvis de l'église.

ACQUISITION FONCIÈRE CONAN (Poulvarel)

Dans le cadre des acquisitions foncières en vue de la réalisation de la ZAC le conseil municipale se porte acquéreur des parcelles section B N° 230-231-243-244-245-246-247-248 d'une contenance totale de 16 755 m² pour un montant de total de 92 152,50€.

Le conseil du 15 septembre 2008

RENFORCEMENT BTA ROUMETTES

Le conseil municipal envisage le renforcement BTA issu du poste « Roumettes » pour un montant total de travaux de : 49 332€ HT dont 12 461,96€ de participation de la collectivité.

Conformément aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte à caractère Départemental d'Électricité du Gard peut faire réaliser des travaux électriques sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage.

La participation de la collectivité inclus une participation au frais pour investissement de :

49 332 X 3% = 1 479,96€ prélevés par le syndicat.

⇨ À cet effet il convient de rappeler les conditions d'intervention du SMDE **pour les travaux électriques** :

le SMDE assure la réalisation des travaux qu'il finance aux conditions fixées dans le bilan financier prévisionnel. Il règle les dépenses de ce chantier.

⇨ **Pour les travaux de génie civil de télécommunication** : bien que cette compétence ne soit pas acquise par le SMDE, la collectivité peut profiter des moyens techniques du syndicat pour faire réaliser les travaux, quand ceux-ci sont coordonnés avec l'électricité, par application de la convention cadre signée le 8 juin 2005 entre France Télécom, le conseil général du Gard et le SMDE. Il sera alors établi une convention particulière.

⇨ **Pour les travaux d'éclairage public** : bien que cette compétence ne soit pas acquise par la SMDE, la collectivité peut profiter des moyens techniques du syndicat pour faire réaliser les travaux, quand ceux-ci sont coordonnés avec l'électricité grâce à la mise en œuvre d'une convention de coordination spécifique.

VALIDATION APS GROUPE SCOLAIRE

L'Avant-Projet Sommaire (APS) du groupe scolaire réalisé par le cabinet d'architecture CREGUT – DUPORT a été présenté et validé en conseil municipal.

ACQUISITION FONCIÈRE SECTION B N° 227 Mme ACHILLI

◗ Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle section B N° 227 d'une contenance de 4 705 m2 pour un montant de total de 14 115€.

RÉSILIATION DU CONTRAT « ENFANCE JEUNESSE »

Suite au départ de certaines communes du « contrat enfance jeunesse » nous liant avec la Caisse d'allocation familiale, le conseil municipal souhaite dénoncer le contrat à compter du 31 décembre 2008, afin d'étudier et de relancer avec les communes intéressées un projet pérenne de centre aéré.

Soyons vigilants pour le tri de nos déchets

PIQÛRE DE RAPPEL concernant le tri sélectif de nos ordures ménagères

NE PAS METTRE DANS LE BAC BLEU :

⇨ les petits emballages plastique de pots de yaourts, de crèmes desserts, etc.

⇨ les bouteilles d'huiles, ou emballages graisseux de barquettes alimentaires, etc.

⇨ les barquettes en polystyrène

⇨ les articles d'hygiène tels que les couches culottes, etc.

⇨ les litières d'animaux.

NE PAS METTRE DANS LE BAC GRIS :

⇨ les bouteilles en plastique d'acide, le détartrant sanitaires, etc.

⇨ les aérosols de peinture, de vernis...

Ordures Ménagères

Rappel aux Sernhacois au sujet des sacs d'ordures ménagères, pour l'esthétique des rues de la commune, il serait souhaitable de ne pas sortir ses poubelles avant 19 heures.

Attention : le samedi et le dimanche le ramassage n'est pas assuré.

La nature ne sait pas détruire certains déchets comme le verre, le plastique...Si ces déchets sont abandonnés dans la nature, nous polluons notre environnement ! Ces déchets sont de plus en plus nombreux car la société de consommation produit de plus en plus d'objets qui ne sont pas réutilisés et qui sont jetés dans nos poubelles...

Évolution des tonnages sur les 3 dernières années

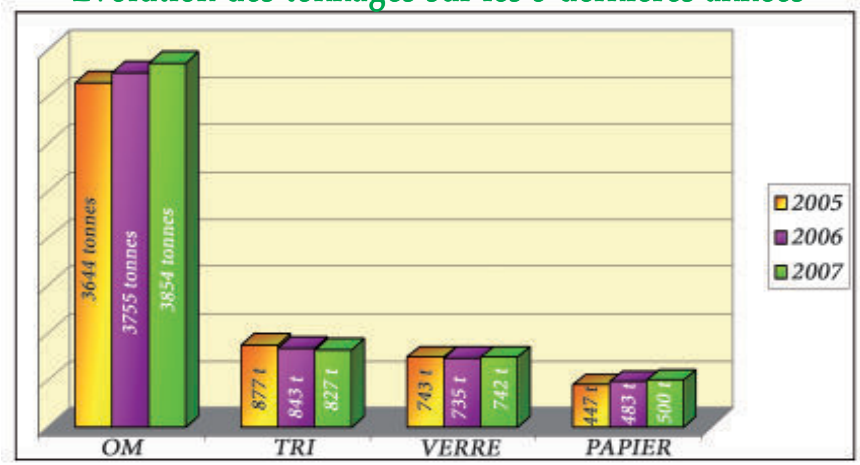

Tonnages des déchets (en 2005, il n'y avait pas la déchetterie de Meynes/Sernhac)

	2006	2007	au 31/07/08
bois	99,55	94,43	64,36
végétaux	254,20	278,98	0
cartons	21,76	18,74	15,74
encombrants	108,48	107,64	75,12
non incinérables	86,72	113,42	70,85
ferraille	70,72	68,24	24,16
gravats	401,24	416,62	290,42

Nous constatons que le tonnage des ordures ménagères est en légère hausse et que le tonnage du tri sélectif est en diminution. La récupération des papiers augmente, celle du verre se maintien.
Notre déchetterie fonctionne bien mais il faudrait être un peu plus vigilant. Pour ne prendre qu'un exemple : mettre les cartons bien à plat pour mieux remplir les containers, etc.

Des travaux d'envergure pour la commune

Sernhac aujourd'hui...

L'année 2008 a permis de finaliser l'ensemble des travaux de rénovation des rues du village et de mettre en place une signalétique adaptée...



Un OBJECTIF : la sécurité

De gros efforts en matières de **sécurité** ont été effectués. La sécurisation des trottoirs avec la pose de barrières le long du grand chemin et du CD 205, la mise en place de ralentisseurs (cette dernière devrait être étendue sur l'ensemble du village dans les prochains mois), ainsi que l'installation d'un garde-corps sur l'esplanade des Aires.

Un MIEUX Être :

L'amélioration du quotidien a également été prise en compte par la mise en service d'un sur-presseur sur le réseau d'eau potable ainsi que par le renforcement du réseau électrique des postes Planes et Roumettes.

Une volonté : PRÉSERVER

Le **patrimoine** n'a pas été oublié avec la réfection de la toiture de l'église, et une nouvelle bibliothèque a vu le jour.







ET DEMAIN !



Les prochains mois verront la réalisation du plateau sportif dont l'installation a déjà commencé avec le démantèlement de deux travées du marché. Cela a été rendu nécessaire afin de pouvoir réaliser l'implantation du groupe scolaire dont l'APS (Avant Projet Sommaire) a été validé par le conseil municipal après concertations avec les directeurs des écoles élémentaire et maternelle.

Un dispositif : les maisons BOUTIN

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, un programme de maisons «prêt à vivre» de 100 m² de plein-pied sur 500 m² de terrain va être lancé sur le terrain situé chemin de Meynes et acquis par la municipalité avec l'aide des subventions de l'état et du conseil régional.

L'étude du programme a été réalisée durant ces derniers mois, et au total 10 villas seront réalisées dans le premier semestre 2009.

Les actes notariaux devraient être signés entre les acquéreurs et le promoteur CTLV avant la fin de l'année.

Un problème récurrent : les INONDATIONS

Le projet de bassin de rétention des eaux pluviales de l'autoroute est en pourparler.
Dans le cadre de la loi sur l'eau et plus précisément des inondations, la société d'autoroute ASF envisage sur notre commune la création de 10 bassins de rétentions afin de réguler l'eau.
À ce jour une étude de concertation est en cours. Celle-ci sera suivie d'une enquête publique à l'issue de laquelle le Préfet prendra sa décision d'implantation.
Les travaux devraient débuter en 2010 et durer sur le tronçon Marguerittes – Sernhac 18 mois.

En ce qui concerne Sernhac les lieux concernés sont :
⇨ les Crozes : 3 bassins
⇨ les Grès : 2 bassins
⇨ chemin de Meynes : 2 bassins
⇨ chemin des Près : 2 bassins
⇨ chemin de la Gravière : 1 bassin



Un projet ambitieux...

- **Le groupe scolaire sera construit à proximité du marché, il intégrera parfaitement le site grâce à une esthétique soigné.**

- **Cette réalisation s'inscrit dans une démarche de développement durable.**

- **L'utilisation de matériaux à haut coefficient d'isolation permettra des économies d'énergie conséquentes.**

- **Sa fonctionnalité intérieure et extérieure répondront aux visées et ambitions d'une école du futur.**

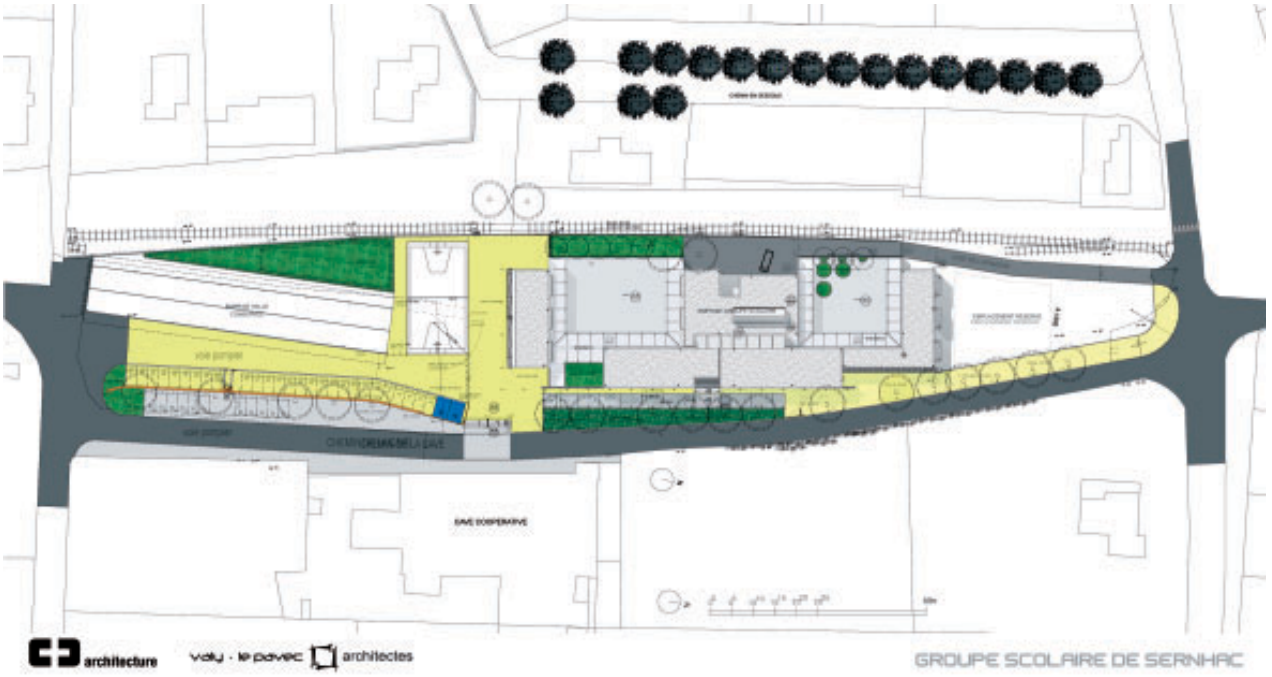

Des vacances réussies au Gard de l'Est

LE CENTRE DE LOISIRS



L'équipe d'animation de l'association départementale des Francas du Gard a accueilli près de 170 enfants dont une trentaine de la commune de Sernhac au centre de loisirs du Gard de l'Est pendant l'été.

De nombreuses activités

Ces chérubins ont pu participer à de nombreuses activités et sorties, toutes aussi riches que variées, au rythme d'un programme intitulé « Les îles ». En voici quelques exemples très parlants :
sorties à la piscine, rencontres avec d'autres centres de loisirs autour de jeux collectifs et sportifs, des épreuves d'adresse et de rapidité à la Vallée de l'Eure à Uzès, une journée au château de St Gilles, des mini-camps dans des tipis et yourtes, du camping avec des jeux miniaturisés, du cirque lors du festival d'Avignon, une journée au parc de loisirs « Amazonia » à Roquemaure, une chasse au trésor dans les jardins de la fontaine à Nîmes, des ateliers de Hip-hop et d'autres danses urbaines, des activités manuelles et artistiques à gogo et de bons moments à foison.

L'équipe d'animation de l'association départementale des Francas du Gard a accueilli près de 170 enfants dont une trentaine de la commune de Sernhac au centre de loisirs du Gard de l'Est pendant l'été.

La vie du centre de loisirs a été ponctuée également d'une semaine festive, permettant ainsi aux familles, enfants et jeunes, et à une quinzaine d'animateurs, de vivre ensemble des temps forts en convivialité et en échanges : apéro-animation, grillades-pétanque et le spectacle des enfants avec une buvette tenue par les adhérents de l'espace jeunes.
Chaque semaine, les enfants, accompagnés des animateurs, ont élaboré les plannings d'activités, en fonction de leur âge et de leurs envies. Leur satisfaction en a été d'autant plus grande.

Les ados ne sont pas en reste...

Si les 4-11 ans ont profité des multiples animations proposées, il en va de même pour les adolescents (12-18ans). En effet, certains d'entre eux se sont mobilisés pour monter un séjour avec une destination et une programmation à l'image de ce qu'ils désiraient vivre pendant l'été : quatre jours dans les Pyrénées Orientales avec une journée au parc d'attractions « Port aven-



tura » en Espagne, de l'accrobranche, du farniente sur les plages d'Argelès sur Mer…
En parallèle de ce camps, les jeunes ont participé à un grand tournois de football qui a réuni douze autres espaces jeunes gardois, à des ateliers de fabrication de bijoux et de bougies, à une soirée barbecue et pétanque, à des sorties piscine et baignades dans les Gorges du Gardon, au Trophée de la Cocarde d'or en Arles, à une soirée ciné, à des jeux sur la plage aux Stes Maries de la Mer. Ils ont passé une journée au parc aquatique « Le grand bleu » de la Grande Motte, une soirée au festival d'Avignon, à une soirée « Casino » en partenariat avec le point jeunes d'Aramon, à une soirée karaoké…
Une programmation, là aussi, faite en étroite collaboration avec les adhérents de l'espace jeunes lors des semaines scolaires.

Une aide financière et physique aux écoles

L' APEAES

Comme chaque année, l'APEAES a apporté une aide financière et physique pour les deux écoles notamment 200 euros par classe, don de 6 ordinateurs (4 à l'école élémentaire, 2 à l'école maternelle), offre de boissons et bonbons pour la soirée théâtre des CM en vue du départ à Paris et un cadeau individuel pour noël.

**Encore cette année, nous vous proposons une carte de bienfaiteur à 7 euros.
Cette participation nous aide à financer des manifestations.**

Une présentation du nouveau bureau, suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 30 septembre 2008.

✓ Président : Pascal Fernandez
✓ Vice président : Franck Roumejon
✓ Trésorière : Mme Debels
✓ Secrétaire : Mme Troiano
✓ Vice-trésoriers : Jérôme et Jean Marc Roumejon
✓ Vice-secrétaires : Mme Staudt, Mme Aandres, Mme Gallea

PROCHAINES MANIFESTATIONS :
- **30 novembre 2008 : Marché de Noël**
- **6 ou 13 décembre : Vente de sapins de Noël**
- **19 décembre 2008 : Arbre de noël des enfants**
- **6 février 2009 : Loto des écoles et APE**
- **25 avril 2009 : Carnaval**
- **17 mai 2009 : Vide Grenier**
- **Fin juin : Fête des écoles**

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2009 à tous !

Le Bureau



Dans les écoles de Sernhac

NOS CHÈRES PETITES TÊTES BLOND

Du côté de l'école maternelle «Audiberte»



L'école maternelle Audiberte a connu une rentrée chargée entre la création d'une troisième classe, le marché aux fleurs et le ramassage de déchets.

C'est en effet, avec une grande joie que l'école se dote d'une classe supplémentaire.

Les enfants sont répartis de la façon suivante : 16 petites sections et 10 moyennes sections dans la classe de Mme Pasquet, 25 moyennes sections dans la classe de Mlle Goudard et grande section avec 7 petites sections dans la classe de Mme Dussere qui la partage avec M. Clavel, le vendredi.

De plus, la mairie a recruté Mlle Geynet pour satisfaire aux besoins du nouveau fonctionnement de l'école.

Un nouveau projet a fleuri cette année à l'école maternelle, à savoir un marché aux fleurs.

En effet, le samedi 18 octobre les Sernhacois ont pu acheter des plants divers et variés dans la cour de l'école.

Les élèves avaient, pour cette occasion, semé des graines et planté des bulbes.

Le succès a été tel qu'un autre marché aux fleurs est programmé pour le mois d'avril.

Les petits jardiniers ont également participé à une action citoyenne de ramassage de déchets dans les cours d'eau, pour certains et dans le vallon, pour d'autres.

Il faut dire que les trois classes sont inscrites au « défi-sciences » de l'éducation Nationale.

Il s'agit cette année de fabriquer un livre à partir d'éléments naturels ou recyclés.

Le contenu du livre doit parler de la protection de la planète.

Le ramassage des déchets constitue la première étape dans cette démarche qui mène à l'écocitoyenneté.

DES...

Le journal de fin d'année des écoles

Du côté de l'école élémentaire «les Cantarelles»



C'est avec beaucoup de joie que les élèves ont repris, le 2 septembre 2008, le chemin de l'école élémentaire « les Cantarelles »…
Rentrée, d'autant plus agréable que certains élèves se sont vus remettre gratuitement un CD audio sur lequel leur chant avait été enregistré. Cet enregistrement est l'aboutissement d'un travail réalisé en classe de CP (promotion 2007-2008) ;
En partenariat avec le Syndicat Mixte du Gardon, qui multiplie depuis trois ans maintenant des actions avec les classes élémentaires de Sernhac autour de l'éducation à l'environnement. Ainsi, la classe de CP a travaillé sur un projet annuel ayant pour thème « l'olive ».
Pour bien clôturer ce projet, les élèves ont écrit une chanson relatant leur expérience, qu'ils ont eu la joie d'interpréter sur scène lors de la fête des écoles, accompagnés à la guitare par David Cros, intervenant du Syndicat Mixte du Gardon surnommé Monsieur Fleurs par nos chères têtes blondes.

Cette année, les effectifs de l'ensemble des écoles sont en nette augmentation.
Pour faire face à cet accroissement et afin de satisfaire la population, plusieurs mesures ont dû être prises concernant nos écoles.

Pour l'école Élémentaire :

Le nombre d'heures de la garderie municipale a été revu à la hausse pour permettre un service de qualité.
De plus l'ensemble des ordinateurs de la salle informatique a été réhabilité grâce à l'aide précieuse de M. Antoine Rousseau.

Pour l'école Maternelle :

Les locaux étant devenus trop petits vu le nombre d'enfants scolarisés, l'inspection d'académie a donné un avis favorable à la création d'un nouveau poste d'instituteur.
Nous avons dû pour cela cet été mettre en place de façon spectaculaire, une nouvelle salle de classe de façon provisoire.
Celle-ci est constituée par un mobil-home de 65 m² conçu spécialement pour une classe de maternelle que nous avons entièrement équipée de mobiliers adéquats et répondant aux normes de sécurité en vigueur.

De plus, afin d'améliorer le service aux enfants, une personne spécialement dédiée à cette classe a été recrutée. Pour ce qui concerne la gestion annuelle des écoles, le conseil municipal a alloué un budget supplémentaire pour les classes vertes, ce qui a permis aux enfants d'effectuer un séjour très agréable dont on pense qu'ils se souviendront, tant il fut réussi.
La commission de sécurité (gendarmerie, pompiers) a vérifié les classes maternelles, et a donné un avis favorable. Ces décisions sont le fruit du travail effectué toutes les années par la commission des écoles qui depuis de nombreuses années fait contrôler annuellement les installations par un bureau indépendant (SOCOTEC à ce jour).



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 6 septembre dernier s'est déroulé dans la salle polyvalente sous l'égide de la municipalité le 1er «forum des associations».
Cette manifestation qui se veut être la vitrine du tissu associatif sernhacois a rencontré un vif succès et ce malgré une météo peu clémente.
Le forum permet de promouvoir les activités organisées ainsi que l'engagement des bénévoles sans qui aucune vie associative ne serait possible.
Venir au forum, c'est vouloir choisir une activité, s'informer sur les projets futurs, pouvoir rencontrer les gens du village, avoir l'occasion de s'investir ou de participer.
Le rendez-vous est pris l'an prochain pour le samedi 5 septembre.

Club taurin Lou Seden



Le club taurin remercie toute la population pour son soutien.

Rendez-vous pour les prochaines manifestations les :
Dimanche 14 décembre 2008 : loto
Lundi 13 avril 2009 : grande chasse à l'œuf
Les 26 et 27 juin 2009 : fête du club
Samedi 31 octobre 2009 : halloween

Agenda des manifestations



De Janvier à juin 2009
Mercredi 14 janvier : Vœux du maire à la population.
Jeudi 19 mars : Commémoration
Vendredi 8 mai : Commémoration

Du nouveau à Sernhac



L'association esprit cheval

En fin d'année, ouverture d'une promenade à cheval (à partir de 8 ans) et pension de chevaux aux près à Sernhac.
Esprit cheval, vous accueille tous les jours sur réservation.
Nous contacter au 06 27 21 00 75 ou par e-mail Barbara30210@hotmail.fr

Association gym



La présidente souhaite la bienvenue aux nouvelles adhérentes.
Merci aux anciennes de votre fidélité.
L'association vous souhaite à tous une très bonne année.

Composition du bureau
La présidente, Évelyne Bourdon
La trésorière, Maryvonne Chay
La secrétaire, Bois Sabine
Contacts au 04 66 37 41 60

Côté «KT»

C'est dans une ambiance chaleureuse que toutes les semaines les enfants se retrouvent pour le catéchisme, dans l'ancien presbytère, rue des écoles à Sernhac.
Le lundi est consacré aux enfants du CM1 de 17h à 18h15.
Le mardi aux enfants du CE2, également de 17h à 18h15.
Pour tout renseignement complémentaire et pour les inscriptions veuillez vous adresser à Mme Brigitte Noé au 04 66 37 25 36.
Pour les enfants du CM2 et de 6e les inscriptions se font au presbytère de Remoulins auprès du Père Volle au 04 66 37 02 20.

Cinéma itinérant

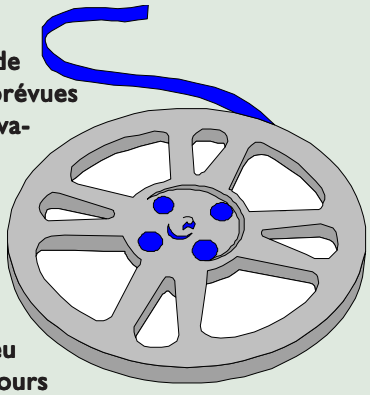

Des séances de cinéma sont prévues à la salle polyvalente avec l'équipe ciné plan.
Durant l'année, une dizaine de séances ont eu lieu avec toujours des films récents à l'affiche.
L'Association des Parents d'Élèves s'investit à chaque représentation en diffusant auprès des écoles et de chaque écolier une affiche du film présenté.

La nécessité de préserver le patrimoine

Escaunes et Cantarelles



Quelques années déjà que l'association Escaunes et Cantarelles souligne la nécessité de préserver notre patrimoine. Dans une démarche faite d'exigences écologiques, elle conjugue à la fois convivialité et prise de conscience...

Novembre 2008

Au cours de l'année 2008, nous vous avons invités à nos rendez-vous habituels : galette des rois, fête du rouget, journées du patrimoine, deux journées citoyennes pour le débroussaillage du vallon.

Nous avons aussi consacré un après midi de juin à « l'ancien temps » quand nous vivions au rythme des saisons, des récoltes et des fêtes et qu'il se dansait la farandole…

Ce que nous réserve 2009

En 2009, nous vous proposerons ces mêmes moments de rencontres que nous enrichissons de nouvelles activités :

- une cueillette des olives du vallon (sous réserve de l'existence d'une récolte !)
- une démonstration de greffes d'oliviers,
- Une balade pour cueillir des herbes de notre garrigue,
- Une soirée provençale,
- Une initiation à la construction de murets en pierres sèches
- Des visites commentées du village et du vallon, notamment dans le cadre de l'opération « Avril en balade » initiée par le Pays d'Uzège et Pont du Gard.

Par ailleurs, après vous avoir présenté « Sernhac d'autrefois », à partir des photos que vous nous avez remises, nous sommes en train de programmer un nouveau projet sur « Sernhac d'aujourd'hui ».
Nous faisons donc appel à tous les photographes amateurs (munis d'un appareil numérique), qui souhaitent contribuer à cette œuvre afin qu'ils nous contactent.

Nous vous communiquerons notre calendrier d'ici la fin de l'année et souhaitons vous retrouver, toujours plus nombreux.

Toute l'équipe d'Escaunes et Cantarelles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

La présidente,
Christiane Havel

À propos de la communauté de communes

LA RUPTURE...

avec le pays uzège-Pont du Gard est engagée



Après de nombreux échanges et de longues réflexions, le conseil municipale a décidé de demander son adhésion à la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole.

Cette adhésion est assujettie à l'accord préalable de M. le préfet du Gard et ne prendrait effet qu'au cours du premier trimestre 2009.

Ce choix nous a été dicté par la difficulté que nous avons rencontrée à faire vivre des projets que nous pensons vitaux pour la commune et important pour développer un esprit communautaire. Il est souhaitable de rappeler qu'à ce jour et après six années d'existence de la communauté du Pont du Gard aucun projet d'intérêt communautaire n'a vu le jour.

Dans sa configuration actuelle, la communauté de communes du Pont du Gard ne peut répondre aux exigences des différentes communes qui la composent. Son extension aux communautés de l'Uzége et du Grand Lussan est actuellement à l'étude.

Cependant les compétences envisagées ainsi que la situation géographique de cette future entité ne correspondaient pas tout à fait aux souhaits du conseil municipal de Sernhac.

L'ensemble des compétences de Nîmes Métropole qu'elles soient obligatoires, optionnelles ou facultatives semblent plus en adéquation avec les besoins d'un village comme le notre et le rapprochement avec Nîmes Métropole doit nous offrir des opportunités d'évolution (économique, transport, culture…).

Le CCAS

Cette année, nous vous rappelons qu'une permanence est assurée par Michèle Gueiffier, adjointe aux affaires sociales, tous les mercredis de 17 heures à 19 heures ou sur RDV en téléphonant au 04 66 37 08 25.

Vous pouvez également contacter :
Mmes Solange Roumejon , Véronique Fernandez , Florence Santouchi, Brigitte Noe, Nicole Bustamente, Nathalie Guitteny ou M. Manuel Lhoret.

Le CCAS s'adresse à toute la population.
Sa mission s'étend de l'accueil de la petite enfance, jusqu'à la prise en charge des aînés.

La municipalité et le CCAS ont invité le 22 octobre 2008, les aînés de la commune au goûter dansant traditionnel de la semaine bleue animé par le Duo Tabou.
Plus d'une centaine de personnes ont répondu présente à l'invitation et c'est tard dans l'après-midi que s'est achevée cette manifestation conviviale.

Avant de terminer l'année 2008 dans la joie et la bonne humeur, nous nous retrouverons pour le traditionnel repas de Noël qui aura lieu le samedi 20 décembre 2008.

Le CCAS vous présente leurs meilleurs vœux.

Le devoir de mémoire



FNACA SERNHAC
Les adhérents de la FNACA se sont retrouvés en compagnie des conseillés municipaux et de la population de Sernhac ce 19 mars 2008 pour un dépôt de gerbes à la stèle et au monument aux morts. Cette manifestation fut suivie d'un apéritif offert par la municipalité.
Le 6 septembre 2008 la municipalité a organisé, dans le cadre des journées nationales des associations, un forum auquel la FNACA a participé en exposant de nombreuses photos et livres relatant les événements qui se sont déroulés en Algérie, Maroc et Tunisie de 1952 à 1962.
Devant la réussite de cette journée la municipalité a l'intention de la renouveler chaque année.
Cette année le repas traditionnel se déroulera le 31 décembre à la salle polyvalente de Meynes.
Nous en profitons pour souligner l'accueil chaleureux de la municipalité de Meynes pour cette journée qui ne manquera pas d'être réussie !
Le bureau local de Sernhac et ses adhérents adressent à la municipalité et à la population leurs meilleurs vœux 2009.

Le bureau

UNE GENERATION NO

Les amis du lac

La nouvelle équipe des Amis du Lac a organisé tout au long de l'année beaucoup de manifestations.

Beaucoup de ma nifestations donc... telle que loto en plein air, au lac, avec grillades, soirée très réussie, sans oublier, sa traditionnelle omelette Pascale et autres repas, goûters dansants et sa bouillabaisse faite par le traiteur M. Dubois.



Tous les autres repas de cette saison, ont été concoctés par Éric et Régine du Mas des Accacias notre traiteur de Sernhac. Ils ont mis tout leur cœur pour nous satisfaire, challenge bien réussi, car nos adhérents étaient ravis et se sont régalés.
Nous les mettons également à contribution pour nous élaborer un buffet, pour le réveillon du 31 décembre qui se fera à la salle polyvalente, nous en profitons pour remercier la municipalité pour la mise à disposition tout au long de l'année de cette salle.
Nous voulons aussi la remercier, pour l'organisation du Forum des Associations, auquel nous avons participé et qui nous espérons, permettra de nous faire connaître par les Sernhacois, au fil des années.
Nous remercions tous nos adhérents pour leur fidélité.

Toute l'équipe des Amis du Lac vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2009.

LES AÎNÉS

UVELLE... LES AINES D'AUJOURD'HUI

L'Âge d'Or de Sernhac

Cette année encore, l'association a proposé à ses membres de nombreuses occasions de se retrouver pour se divertir.

Le plaisir du ventre...

Plusieurs repas avec animation, préparés par traiteur ou par les membres du bureau, ont été servis à la salle polyvalente.

Les sorties...

Une douzaine de sorties excursions ont été programmées pour des visites ou des spectacles bien appréciés : chansons à Alès, à Montpellier avec la troupe «Age Tendre et Tête de Bois», cabaret au Castellet et à Sète, magie au Mas des Capelans, humour aux Baux de Provence avec le conteur provençal Jean Coutarel, chansons encore à Sernhac avec la chorale «Les Baladins» venue animer un après-midi goûter.



L'association de l'Âge d'Or de Sernhac est très active : des repas, des sorties, des séjours, des rendez-vous pour toujours plus de divertissement !

Le séjour découverte...

Comme chaque année, un séjour découverte fut proposé. Nous avions choisi la Cantabrie, petite région autonome d'Espagne, bordée au nord par l'océan Atlantique qui lui confère son climat doux aux paysages verdoyants, et au sud-ouest par les montagnes des Pics d'Europe culminant à plus de 2600 mètres d'altitude. 35 participants à ce voyage ont pu visiter les principales stations balnéaires de la côte, la capitale Santander, le parc de la nature de Cabarceno où vivent en semi-liberté de nombreuses espèces animales dans un ancien site minier à ciel ouvert. Séjour agréable qui laissera un bon souvenir.

Les rendez-vous...

Les rendez-vous hebdomadaires du mardi après-midi sont très attendus et assidûment suivis par plus de cinquante personnes.

L'association, qui termine sa seizième année d'existence, compte 165 adhérents.
Son conseil d'administration a été reconduit dans ses fonctions avec deux changements : Michèle Gueiffier le quitte et Colette Delvigne y entre. La présidence en est toujours assurée, depuis sa création en 1992, par Jean Rouquette.
À l'aube de la nouvelle année, l'équipe dirigeante adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux.

ÉTAT CIVIL ARRÊTÉ AU 09/12/08

Mariages

28/06/2008 FOLLEA Olivier et PONS Bérengère

28/06/2008 NAVARRO Cyril et MARTIN Delphine

02/08/2008 GIMEL Cyril et IMBERDIS Marjory

23/08/2008 WELLS Yann et WEIHSBACH Pauline



Naissances

08/02/2008 BONNEFONT-SORIANO Maëlys

22/02/2008 SOARES Maxime

02/03/2008 CROZES Alana

28/03/2008 MEYER Sarah

07/04/2008 LEROY Alizée

09/04/2008 FRAISSE Léa

07/05/2008 CRUZ Emy

20/05/2008 ALIX Nicolas

21/05/2008 BARRERA Jordi

08/06/2008 PIALOT Margot

21/06/2008 DARLET Alban

05/07/2008 LO Yuna Angie

06/07/2008 LEGER Marius

20/07/2008 SALANIE-BERTRAND Agathe

26/07/2008 DE FREITAS Dany

26/08/2008 FERNANDEZ Angy

05/09/2008 CENDRA Noémie

17/09/2008 SOULIE Andréa

23/09/2008 JELLOUL Amel

06/10/2008 GUILBAUD Juliette

25/10/2008 DEBOWSKI Kyle

03/12/2008 DURAN Laly

Décès

08/01/2008 BARNOUIN Claudine

01/02/2008 GRATAS Lydie

02/02/2008 BOUVAT Lucienne

02/02/2008 VIDAL Fortuné

23/02/2008 CARRIERE Jean-Claude

23/02/2008 PONCET Juliette

02/05/2008 BELKADI Younesse

15/03/2008 GUIN André

20/05/2008 COUTAL Jean

04/06/2008 CARRETON Simone

04/06/2008 VARELA ET LOPEZ Julia

04/06/2008 CHAY Etienne

08/06/2008 EL KHALOUI Josiane

12/07/2008 CHAMAND Marguerite

14/08/2008 FENOUL Jeanne

07/08/2008 PASQUIER Gérard

27/09/2008 BASTIDE Marius

30/09/2008 NIQUET Patrice

15/10/2008 MATHIEU Jacky

15/10/2008 SERRANO Raymond

16/10/2008 GAILLARD Renée

30/11/2008 CALAME Madeleine